



Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY

Séance publique du 29 NOVEMBRE 2021 à 8h30	Date de convocation : 23 novembre 2021
---	--

Délibération	Membres en exercice :	20
	Votants :	20
N°B2021_116	Suffrages exprimés :	20
	Pour :	20
	Contre :	0
	Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : MONIE Jean-Marie

PRESENTS : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, BELLOTTI-LASCOMBES Emma, DEVIC Bernard, DURAND Viviane, HERAS Guillaume, HERNANDEZ Joël, JANSANA Jean-Marc, LAPALU Christian, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, PARRA Eric, PY Michel

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : GOUIRY Catherine, JAMMES Michel, MARTIN Henri, RIO Jean-Louis

EXCUSES :-	EXCUSES AVEC PROCURATION : VIALADE Alain
EXCUSES EN COURS DE SEANCE : GOUIRY Catherine (délibération B2021_145), JAMMES Michel (délibérations B2021_137 et B2021_138), MARTIN Henri (délibérations B2021_138 à B2021_142), RIO Jean-Louis (délibérations B2021_141 et B2021_142)	PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : -

Nomenclature Etat : Finances locales - Subvention

OBJET : FINANCES – Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Aude pour l'opération « Réhabilitation de la filtration du bassin de 50M Espace de Liberté »

Le complexe de l'Espace de Liberté dispose d'un local technique jouxtant la chaufferie principale accueillant les dispositifs de filtration, de traitement de l'eau et de chauffage pour les trois bassins initiaux que sont le « Ludique », le « 25 mètres » et le « 50 mètres ».

A ce jour la filtration par diatomée est réalisée au travers de 5 filtres, et donc de 5 pompes avec la répartition suivante :

- 1 filtre pour le bassin Ludique,
- 2 filtres pour le bassin 25 mètres,
- 2 filtres pour le bassin 50 mètres.

Le Grand Narbonne qui gère l'exploitation technique des installations rencontre des problèmes afin de maintenir le débit de filtration optimum sur le bassin 50 mètres.

Le projet consiste donc à « récupérer » le filtre du bassin ludique afin de l'affecter au 50 mètres et donc d'augmenter substantiellement le débit de filtration pour ce bassin.

Un équipement pour le traitement des eaux du bassin ludique sera créé avec :

- un filtre à sable (ou à billes de verre),
- un canon UV,
- un système de désinfection au Chlore gazeux,
- un système de stabilisation du Ph, une alimentation à partir du réseau existant serait un plus,
- un système de chauffage dont le primaire serait piqué en amont de l'échangeur existant.
- un local spécifique pour recevoir les équipements nécessaires au traitement de l'eau du bassin Ludique.

Le montant estimé des travaux s'élève à 375 000 euros HT.

Il est possible de solliciter le financement du Département de l'Aude (équipements sportifs).

Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

- Département de l'Aude : 112 500 euros (30%)
- Autofinancement Grand Narbonne : 262 500 euros HT (70%)

D'autres financements pourront être recherchés auprès de la Région Occitanie, de l'Etat ou autre dispositif de financement.

A l'unanimité, le Bureau décide :

- De solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Aude pour un montant de subvention de 112 500 euros ;
- De valider le plan de financement de l'opération ;
- De rechercher d'autres financements pour cette opération « Réhabilitation de la filtration du bassin de 50 mètres Espace de Liberté » ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

le : |PREF|
et de sa publication
le : |AFF|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

**Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,**



Maire de Narbonne

**Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération**

